

## Messages clés

La présente trousse vise à informer et à sensibiliser la population ontarienne sur la sécurité routière à vélo, en motocyclette et à pied.

Son contenu peut être diffusé.



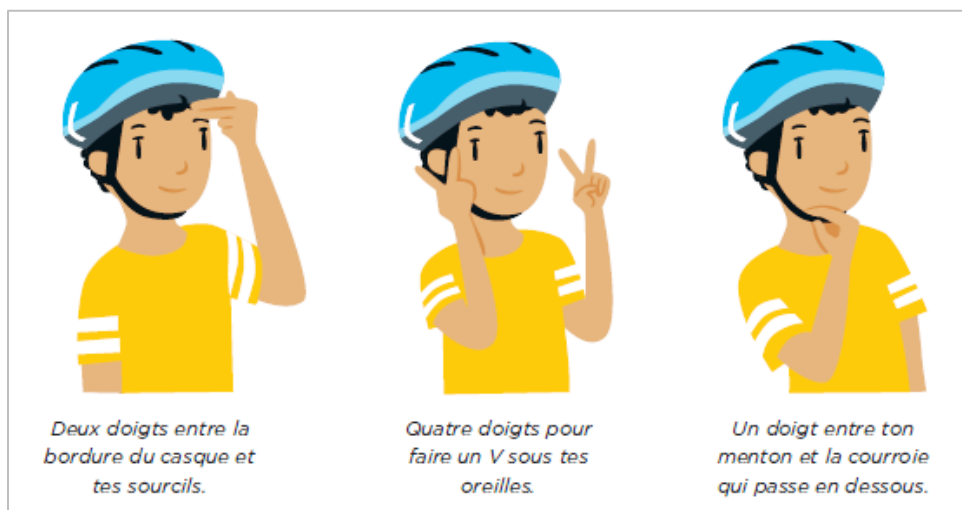
### Comportements sécuritaires – Piétons

- Traversez seulement aux passages marqués, aux passages protégés et aux intersections.
- Appuyez sur le bouton pour activer les signaux pour piétons lorsqu'il y en a.
- Si possible, établissez un contact visuel avec les conducteurs avant de vous engager dans la rue.
- Regardez dans toutes les directions pour vérifier que la voie est libre avant de traverser.
- S'il n'y a pas de trottoir, marchez le plus à gauche possible de la voie, face à la circulation.



### Comportements sécuritaires – Cyclistes

- Portez un casque approuvé. Utilisez la méthode 2V1 pour bien l'ajuster.
- Utilisez vos bras et vos mains pour communiquer vos intentions aux autres usagers de la route.
- Roulez du côté droit de la chaussée.
- En ville, roulez en ligne droite à au moins un mètre des voitures stationnées.
- En campagne, roulez le plus près possible du bord droit de la chaussée.
- Roulez lumières allumées une demi-heure avant le coucher du soleil jusqu'à une demi-heure après son lever, ou à tout autre moment si la visibilité est réduite.



#### Méthode 2V1

## Sécurité des cyclistes, des motocyclistes et des piétons

**Comportements sécuritaires – Motocyclistes**

- Roulez légèrement à gauche du centre de la voie lorsque vous êtes dans la voie de droite, et légèrement à droite lorsque vous êtes dans la voie de gauche.
- Essayez de garder une distance sécuritaire autour de vous.
- Adoptez une conduite préventive : ne tenez jamais pour acquis que les conducteurs peuvent vous voir, et évitez de rouler dans les angles morts.
- Redoublez de prudence et ralentissez lorsque les conditions sont défavorables (vents violents, pluie abondante, etc.).
- Portez un casque approuvé.
- Allumez vos phares une demi-heure avant le coucher du soleil jusqu'à une demi-heure après son lever, ou à tout autre moment si la visibilité est réduite.

**Comportements sécuritaires – Piétons, cyclistes et motocyclistes**

- Restez alertes. Évitez les distractions, comme les écouteurs et les appareils électroniques.
- Portez des vêtements de couleur vive ou pâle ou encore réfléchissants, surtout au crépuscule et lorsqu'il fait sombre.
- Redoublez de prudence aux intersections et respectez les panneaux de signalisation et les feux de circulation.
- Si possible, établissez un contact visuel avec les autres usagers de la route.
- Indiquez toujours vos intentions.

**Comportements sécuritaires – Tous les conducteurs**

- Respectez les limites de vitesse réduites et soyez prudents dans les zones scolaires, les zones de sécurité communautaire, les quartiers résidentiels, et partout où des enfants peuvent marcher, faire du vélo ou jouer.
- Soyez patients : certains piétons ont besoin de plus de temps que d'autres pour traverser.
- Utilisez vos clignotants. Avant de tourner à droite, regardez dans votre rétroviseur droit et par-dessus votre épaule pour vérifier s'il y a des piétons ou des cyclistes.
- Lorsque vous tournez à gauche, vérifiez deux fois s'il y a des piétons, des cyclistes ou des motocyclistes.
- Dépassez les cyclistes de façon sécuritaire. Tenez-vous à au moins un mètre d'eux au moment de les dépasser ou attendez d'avoir l'espace sécuritaire pour le faire.
- Vérifiez toujours tous les angles morts pour vous assurer qu'il n'y a pas de motocycliste avant de changer de voie.
- Après avoir stationné votre véhicule, essayez d'utiliser votre main droite pour ouvrir la portière, et vérifiez vos rétroviseurs et vos angles morts pour vous assurer qu'aucun cycliste ne s'approche.

## Sécurité des cyclistes, des motocyclistes et des piétons

## Pénalités

## Pénalités prévues pour les conducteurs qui mettent en danger les piétons

Infraction	Amende*	Points d'inaptitude	Autres sanctions
<b>Omission de céder le passage aux piétons aux passages protégés et aux passages pour élèves et pour piétons</b>	Maximum de 1 000 \$	4	S. O.
<b>Défaut de s'immobiliser à un feu rouge</b>	Maximum de 1 000 \$	3	S. O.
<b>Non-respect d'un panneau d'arrêt d'autobus scolaire</b>	Première condamnation :	6	Passible d'une peine maximale de six mois d'emprisonnement
<b>Délit de fuite</b>	maximum de 2 000 \$	7	Passible d'une peine maximale de six mois d'emprisonnement et de la suspension du permis de conduire pour deux ans

\* Les amendes sont doublées dans les zones de sécurité communautaire ainsi que près des écoles et des lieux publics. Ces zones sont clairement indiquées par des panneaux.

## Pénalités prévues pour les personnes coupables de conduite imprudente causant la mort ou des lésions corporelles

Suspension du permis de conduire	Amende	Autres sanctions
Maximum de cinq ans	De 2 000 \$ à 50 000 \$	Peine maximale de deux ans d'emprisonnement et six points d'inaptitude*

\* Les points d'inaptitude pour la disposition existante sur la conduite imprudente s'appliqueraient.

## Sécurité des cyclistes, des motocyclistes et des piétons

**Pénalités prévues pour les cyclistes contrevenant au *Code de la route***

(Art./paragr./alinéa)	Infraction	Amende
CR 62 (17)	Éclairage insuffisant	85 \$
CR 64 (3)	Freins inadéquats	85 \$
CR 75 (5)	Sonnette/klaxon défectueux ou absent	85 \$
CR 104	Défaut de porter un casque conforme	60 \$
CR 140 (1) a), b) et c)	Défaut de céder le passage aux piétons	150 \$
CR 140 (6)/144 (29)	Circulation à bicyclette dans un passage ou passage protégé pour piétons	85 \$
CR 142	Omission de signaler un virage	85 \$
CR 144/136	Non-respect des feux et panneaux de signalisation	85 \$
CR 144 (10)	Non-respect de la signalisation de la circulation pour bicyclettes	85 \$
CR 144 (18)	Défaut de s'immobiliser à un feu rouge	260 \$
CR 147	Véhicule lent ne roulant pas à droite	85 \$
CR 148 (6)	Défaut pour le cycliste de se déporter sur la droite lorsqu'il se fait dépasser	85 \$
CR 153	Circulation à contresens sur une voie à sens unique	85 \$
CR 166	Défaut de s'immobiliser à deux mètres de la porte arrière d'un tramway pour laisser monter et descendre les passagers	85 \$
CR 175 (12)	Défaut de s'immobiliser pour un autobus scolaire dont les feux clignotent	400 \$
CR 178 (1)	Agrippement à un véhicule	85 \$
CR 178 (2)	Transport d'un passager sur un vélo conçu pour une seule personne	85 \$
CR 218	Défaut d'un cycliste de décliner son identité	85 \$
CR - règl. 630	Circulation à vélo sur une route express	85 \$

\* Pour en savoir plus sur le *Code de la route* et les lois et règlements en matière de cyclisme, rendez-vous à [ontario.ca/fr/lois](https://ontario.ca/fr/lois).

# Sécurité des cyclistes, des motocyclistes et des piétons

## En chiffres



Entre 2013 et 2017,

**575**

piétons  
ont été tués en Ontario

Entre 2013 et 2017,

**94**

cyclistes  
ont été tués en Ontario

Entre 2013 et 2017,

**308**

motocyclistes  
ont été tués en Ontario

**114**

piétons  
ont perdu la vie sur les  
routes de l'Ontario  
en 2017

**14**

cyclistes  
ont perdu la vie sur les  
routes de l'Ontario  
en 2017

**69**

motocyclistes et  
passagers ont perdu la  
vie sur les routes de  
l'Ontario en 2017

En 2017, les piétons  
comptaient pour environ

**20 %**

des personnes tuées sur  
les routes de l'Ontario

Les cyclistes qui ne  
portaient pas de casque  
comptent pour environ

**40 %**

de tous les décès\*

Parmi les motocyclistes  
impliqués dans une  
collision mortelle,

**61 %**

conduisaient  
prudemment

\* dans les cas où l'usage du casque était connu (il l'était dans environ 92 % des décès)

\*\* comparativement à seulement 29 % des conducteurs des autres types de véhicules impliqués dans le même genre de collisions en 2017

En ligne

## Publications en ligne

Téléchargeables à partir des liens suivants :

[L'art du cyclisme : guide du cyclisme sécuritaire en Ontario](#)

[Guide du jeune cycliste](#)

[Piétons : soyez visibles – Automobilistes : soyez à l'affût](#)

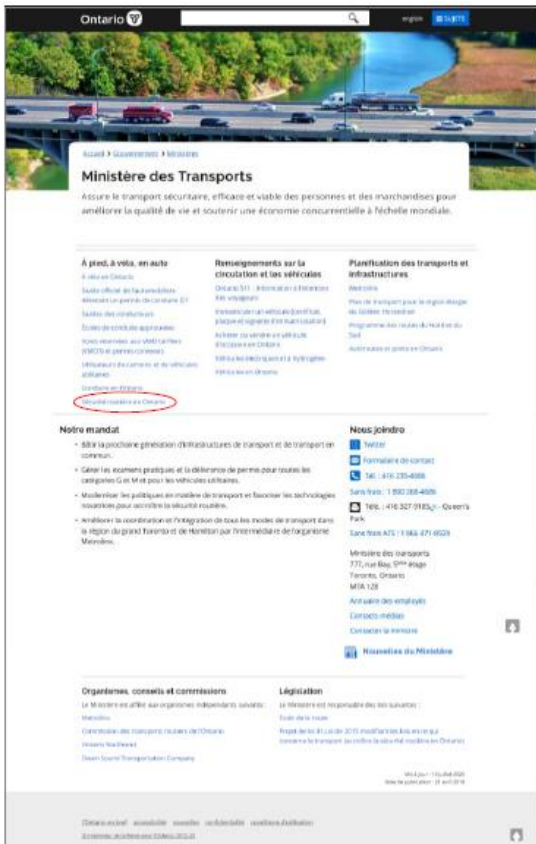
[Le Guide officiel des motocyclettes du ministère des Transports](#)



## Site web

[mto.gov.on.ca/french/safety/bicycle-safety.shtml](http://mto.gov.on.ca/french/safety/bicycle-safety.shtml)

[ontario.ca/securitedespietons](http://ontario.ca/securitedespietons)



- 1 Rendez-vous à [ontario.ca/transports](http://ontario.ca/transports)
- 2 Choisissez [Sécurité routière en Ontario](#)
- 3 Puis, [Sécurité en motocyclette](#)

Pour en savoir plus sur les trottinettes électriques, visitez la [page du gouvernement de l'Ontario sur le sujet](#).

## Sécurité des cyclistes, des motocyclistes et des piétons

## Médias sociaux

Retweetez, aimez et partagez dans vos comptes de médias sociaux :

**Date de publication** 3 février 2020

**Message** Avis aux automobilistes : Prudence près des tramways et des arrêts d'autobus. Restez à l'affût des passagers qui montent à bord ou descendent des autobus et autres véhicules.  
Pour en savoir plus : <http://ontario.ca/securitedespietons>  
#SécuritéDesPiétons #ConseilsDeSécurité

**Image**



**Lien** <https://twitter.com/transportON/status/1224347450229608448>

**Date de publication** 21 janvier 2020

**Message** La sécurité des piétons est la responsabilité de chacun. #SoyezAlerte, #SoyezAttentif et #SoyezEnSécurité.  
<http://ontario.ca/securitedespietons>  
#SécuritéDesPiétons

**Image**



**Lien** <https://twitter.com/transportON/status/1219666737785864192?s=20>

**Date de publication** 10 janvier 2020

**Message** L'école est recommencée. Automobilistes, n'oubliez pas de ralentir dans les zones scolaires et résidentielles, et près des terrains de jeux. Contribuez à garder les routes sécuritaires pour les enfants de l'Ontario.



## Sécurité des cyclistes, des motocyclistes et des piétons

<http://ontario.ca/securitedespietons>

#rentrée #scolaire

Image



Lien <https://twitter.com/transportON/status/1215626953321000961>

Date de publication 10 décembre 2019

Message Partager, c'est prendre soin. Partageons la route. Les automobilistes et les cyclistes doivent attendre que les piétons traversent toute la chaussée. La sécurité des piétons est la responsabilité de chacun.

<http://ontario.ca/securitedespietons>

#SécuritéDesPiétons #ConseilsDeSécurité

Image



Lien <https://twitter.com/transportON/status/1204400377841324032>

Date de publication 9 décembre 2019

Message Attention piétons : portez des vêtements clairs ou réfléchissants lorsqu'il fait sombre à l'extérieur. Faites attention à vous. #SoyezAttentif et #SoyezAlerte

<http://ontario.ca/securitedespietons>

#SécuritéDesPiétons #ConseilsDeSécurité



## Sécurité des cyclistes, des motocyclistes et des piétons

Image

Lien <https://twitter.com/transportON/status/1204098805991460865>

Date de publication 17 octobre 2019

**Message** Attention cyclistes : Nous recommandons fortement à tous les cyclistes de porter un casque protecteur lorsqu'ils font du vélo. Protégez-vous et restez en sécurité sur les routes.  
#SécuritéVélo #SécuritéDesPiétons

Image

Lien <https://twitter.com/transportON/status/1184839040081813504>

Date de publication 7 septembre 2019

**Message** Partager, c'est prendre soin. Partageons la route. Les automobilistes et les cyclistes doivent attendre que les piétons traversent toute la chaussée. Pour en savoir plus : <http://ontario.ca/securitedespietons>  
#SécuritéDesPiétons

Image

Lien <https://twitter.com/transportON/status/1170313300963446785>

## Sécurité des cyclistes, des motocyclistes et des piétons

**Date de publication** 6 septembre 2019

**Message** Surveillez les motos. Traitez-les comme les autres véhicules lorsque vous conduisez.  
Pour en savoir plus : <https://www.ontario.ca/fr/document/guide-officiel-de-lautomobiliste/partager-la-route-avec-dautres-usagers>  
#SécuritéMoto

**Image**



**Lien** <https://twitter.com/transportON/status/1170004218108874752>

**Date de publication** 31 juillet 2019

**Message** #LSV? Tous les cyclistes de moins de 18 ans doivent porter un casque. Assurez-vous de toujours protéger la tête de votre enfant.  
Pour en savoir plus : <http://www.mto.gov.on.ca/french/safety/bicycle-safety.shtml>  
#SécuritéàVélo #CasqueàVélo

**Image**



**Bon réglage**

**Lien** <https://twitter.com/transportON/status/1156550634432339968>

**Date de publication** 30 juillet 2019

**Message** #LSV? Si vous suivez un cours de sécurité pour motocyclistes approuvé par le gouvernement, la période d'attente obligatoire pour l'obtention d'un permis progressif peut être réduite. Consultez la liste des cours approuvés ici : <http://www.mto.gov.on.ca/french/driver/motorcycle-safety-courses.shtml>

## Sécurité des cyclistes, des motocyclistes et des piétons

Image

Lien <https://twitter.com/transportON/status/1156188190295941122>

Date de publication 29 juillet 2019

**Message** Conduire une moto en contrôle et en toute sécurité nécessite toute votre concentration et votre attention. Soyez vigilants et roulez toujours sobres.  
#SécuritéMoto

Image

Lien <https://twitter.com/transportON/status/1155825833392660480>

Date de publication 24 juillet 2019

**Message** #Rappel : L'été est la saison du cyclisme. Soyez prudents sur les routes et partagez la chaussée avec les cyclistes.  
<http://www.mto.gov.on.ca/french/safety/bicycle-safety.shtml>  
#SécuritéàVélo

Image

Lien <https://twitter.com/transportON/status/1154013947730833408>

Date de publication 23 juillet 2019

# Sécurité des cyclistes, des motocyclistes et des piétons

**Message** #LSV? Le Guide officiel du MTO sur les motos est le seul manuel officiel visant à aider les motocyclistes de l'Ontario à se préparer à leur examen théorique.

Aperçu en ligne : <https://www.ontario.ca/fr/document/le-guide-officiel-des-motocyclettes-du-ministere-des-transport-mto>

**Image**



**Lien** <https://twitter.com/transportON/status/1153651507771957248>

**Date de publication** 17 juillet 2019

**Message** #LSV? L'été est la saison du cyclisme! Nous vous offrons des renseignements sur la sécurité à vélo, les permis et l'immatriculation, ainsi que des ressources sur le cyclisme et le port du casque de vélo. <http://www.mto.gov.on.ca/french/safety/bicycle-safety.shtml>  
#SécuritéÀVélo

**Image**



**Lien** <https://twitter.com/transportON/status/1151477194696417280>

Comptes de médias sociaux du ministère des Transports :

[twitter.com/transportON](https://twitter.com/transportON)

[facebook.com/OntarioTransportation](https://facebook.com/OntarioTransportation)

[linkedin.com/company/ontario-ministry-of-transportation](https://linkedin.com/company/ontario-ministry-of-transportation)